

République du Niger
Région de Dosso
Département de Tibiri
Commune Rurale de Tibiri

DELIBERATION N° 14, 2021

Le Conseil réuni en session ordinaire (A^e) a eu en cours de cette session ordinaire du 28-29-30-31 Décembre et après en avoir délibéré, décide :

- D'adopter.....
- D'autoriser : La Commune à recruter un Agent SMEA temporaire à contrat à Durée déterminée (C.D.D) pour un an.....
- De créer et/ou mettre en place.....
- De financier.....

A l'issue des débats, il a été décidé de passer aux opérations de vote qui donna les résultats ci-après :

- Votants : 18
- Pour : 18
- Contre : 00
- Abstention : 00

Fait et délibéré à Tibiri, le 31 Décembre 2021

Les Conseillers Municipaux présents :

Abdoulaye Samri
Abdou Mamane
Daouda Manou
Ibrahim Naroua
Issaka Souley
Amadou Moussa
Tchahara Baïre
Salamatou Noumeun
Boubé Maïzoumbou

Awaly Barmou
Guillaume Ambarka
Aï Assoumane
Yahaya Faké
Yahaya Issa
Méri Moussa
Salifou Meunkana
Oumarou Maïzoumbou
Bibata Assoumane

Les Conseillers Mandataires :



République du Niger
Région de Dosso
Département de Tibiri
Commune Rurale de Tibiri

DELIBERATION N° 15 / 2021

Le Conseil réuni en session ordinaire (N°) a eu en cours de cette session ordinaire des 28-29-30-31 Décembre et après en avoir délibéré, décide :

- D'adopter.....
- D'autoriser : le Maire à signer un contrat de Bénévolat entre la Commune Rurale de Tibiri et le chauffeur de l'Ambulance CSI Nassarawa
- De créer et/ou mettre en place.....
- De financier.....

A l'issue des débats, il a été décidé de passer aux opérations de vote qui donna les résultats ci-après :

- Votants : 18
- Pour : 18
- Contre : 00
- Abstention : 00

Fait et délibéré à Tibiri, le 31 Décembre 2021

Les Conseillers Municipaux présents :

- Abdoulaye Samri
- Abdou Mamane
- Daouda Mainen
- Ibrahim Naroua
- Issaka Souley
- Amadou Moussa
- Tchahara Beïré
- Salamateu Maymouni
- Boubé Maïzoumbou

- Awoily Bourou
- Boumane Ambarka
- Ai Assoumane
- Yahaya Foké
- Yahaya Issa
- Méri Moussa
- Salifou Maunkara
- Oumarou Maïzoumbou
- Bibata Assoumane

Les Conseillers Mandataires :

.....
.....
.....

